

RP 126

RAPPORT PRELIMINAIRE DE LA PARTIE CENTRALE DU CANTON DE LOUVICOURT, COMTE D'ABITIBI

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



License

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

PROVINCE DE QUÉBEC. CANADA
MINISTÈRE DES MINES ET DES PÊCHERIES

L'honorable ONÉSIME GAGNON, ministre.

L.-A. RICHARD, sous-ministre

SERVICE DES MINES
A.-O. DUFRESNE, directeur.

RAPPORT PRELIMINAIRE

PARTIE CENTRALE DU CANTON DE LOUVICOURT

COMTE D'ABITIBI

par

Bertrand-T. Denis

- 1938 -



QUEBEC

1939

R.P. NO-126.

PARTIE CENTRALE DU CANTON DE LOUVICOURT

COMTE D'ABITIBI

par Bertrand-T. Denis

La région que nous avons étudiée au cours de la campagne de 1938 comprend une bande de territoire qui s'étend à peu près un mille au Nord et au Sud de la ligne centrale Est et Ouest du canton de Louvicourt, et depuis la limite Ouest du canton jusqu'à environ un mille et demi à l'Est de la ligne centrale Nord et Sud. Elle comprend en outre deux groupes de claims situés dans le canton de Bourlamaque à l'Ouest de la ligne intercantonale Louvicourt-Bourlamaque et au Sud de la ligne centrale Est et Ouest du canton de Bourlamaque.

GEOLOGIE GENERALE

La géologie générale de la région fut décrite par Hawley (1), par L.V. Bell (2) et par L.V. et A.M. Bell (3). En résumé, les roches du sous-sol de la région sont des roches du Keewatin (agglomérats, brèches, tufs et coulées) à pendage abrupt, et un ensemble varié de roches intrusives parmi lesquelles la diorite, la granodiorite et le porphyre à albite à gros grain sont les plus notables. Comme le contact entre le Keewatin et les roches méta-sédimentaires sus-jacentes du Témiscamien sont parallèles à la région de la carte et à environ un mille au Sud, nous n'avons pas rencontré de roches de ce dernier type.

Roches du Keewatin

Un caractère remarquable des roches volcaniques du Keewatin est l'abondance de facies tufacés et fragmentaires. Les facies tufacés passent de roches en lits minces à des roches massives, et ce passage est marqué par une plus grande abondance et une augmentation de grosseur des fragments; d'après leur forme, ces roches passent graduellement à des brèches grossières avec fragments à arêtes vives ou à des agglomérats avec inclusions roulées. Les fragments présentent une grande variété de types de roches. Ils sont en général plus acides que la pâte de fond, bien que ce ne soit pas toujours le cas. Dans certains affleurements de brèche ne mesurant que quelques pieds carrés, on peut distinguer jusqu'à cinq variétés distinctes de fragments. Il y a moins de variété dans les agglomérats et les inclusions sont très fréquemment vésiculaires ou porphyriques. Dans leur composition générale, jugeant d'après l'apparence de leurs affleurements, les brèches et les agglomérats varient d'acides à intermédiaires. Les tufs stratifiés ou massifs sont d'ordinaire plutôt fortement chloritiques et, en général, plus basiques que les roches fragmentaires à gros éléments.

Les roches de coulées typiques de la région sont des laves acides à intermédiaires, variant du gris au vert, qui s'altèrent peu sous l'intempérisme, et auxquelles on donne sur le terrain le nom usuel de laves 'grises'. Les facies porphyriques, vésiculaires et nodulaires (variolitiques) sont communs. Les types porphyriques et vésiculaires sont les plus abondants dans les parties septentrionales et centrales de la région, tandis que les laves variolitiques sont caractéristiques d'un horizon bien marqué que nous avons suivi sur une longueur d'environ quatre milles dans la partie Sud.

Des laves intermédiaires ou basiques, riches en chlorite ou en hornblende, affleurent également dans la région. Bien que ces roches se présentent fréquemment, elles sont

-
- (1) Gisements d'or et de cuivre des cantons de Dubuisson et Bourlamaque, comté d'Abitibi; Serv. Mines, Qué., rapp. ann., 1930, pt. C.
 - (2) Terrains miniers de la région de Pascalis-Louvicourt; Serv. Mines, Qué., rapp. ann., 1932, pt. B.
 - (3) Région des sources de la rivière Bell, avec détails des gîtes aurifères de Pascalis et de Louvicourt; Serv. Mines, Qué., rapp. ann., 1931, pt. B.

2.

moins répandues que les laves 'grises' acides. Ces laves plus basiques affectent fréquemment une structure à ellipsoïdes. Leur texture est à grain fin et passe à une texture dioritique à grain moyen, et il est souvent difficile de les distinguer des roches intrusives de composition semblable. Dans la partie Ouest de la région, au voisinage de la ligne séparative des cantons de Louvicourt et Bourlamaque, les laves basiques sont riches en épidote à plusieurs endroits.

La direction régionale des roches volcaniques est Est et Ouest. En dépit du manque de continuité des affleurements, il n'y a guère de doute que la série est caractérisée par une disposition lenticulaire. Nous n'avons pas relevé à travers la région d'élément lithologique continu qui puisse être cartographié.

Dans la partie Nord de la région, il y a beaucoup de laminage modéré ou intense et les roches volcaniques se sont en grande partie altérées en schistes séricitiques, chlorito-séricitiques ou chloritiques; elles sont plus massives dans la partie Sud, et les textures originaires, souvent mises en évidence par l'action de l'intempérisme, sont bien préservées. Nous avons noté une carbonatation des roches volcaniques à plusieurs endroits dans les parties Nord-est et centrales de la région. On trouve de nombreux filonnets et veines de quartz, la plupart d'apparence stérile, dans les roches carbonatées.

Roches intrusives

Granodiorite.- La granodiorite affleure dans la partie Nord-est de la région, sur les claims détenus par Louvre Gold Mines, Limited. Les sondages récents pratiqués sur ces claims indiquent que la limite Nord de l'amas figuré sur la carte de Bell (1) fut placée à environ un demi-mille trop au Nord et que l'amas ne mesure qu'environ 4,000 pieds du Nord au Sud. Il faut ajouter qu'il n'y a pas d'affleurements dans l'étendue d'un demi-mille entre la marge de l'amas telle qu'indiquée par Bell et celle que nous donnons ici.

Porphyre à albite.- Il y a de nombreux amas en forme de filons-couches et dykes de porphyre à albite grossier dans la partie Ouest de la région. Les phénocristaux d'albite, mesurant jusqu'à un demi-pouce, sont enchâssés dans un fond d'albite et de hornblende. Certains de ces dykes ont plus de 50 pieds de largeur; ils renferment souvent un grand nombre d'enclaves allongées de la roche verte qu'ils recourent. Dans la partie Est de la région, nous n'avons rencontré qu'un seul de ces dykes, dans les trous de sonde forée sur les terrains de Louvre Gold Mines, Limited. Le dyke est à cet endroit en contact avec la granodiorite et probablement plus récent que cette dernière. L'abondance des dykes dans la partie Ouest de la région et leur rareté dans la partie Est sont dignes de mention.

Diorite.- Des roches dioritiques affleurent à quelques endroits dans la région, mais nous n'avons pas délimité de massif important de cette roche. Au moins à trois endroits (sur les claims A-40809-10, 38033-34 et 38243, et 38477 et 34516), la texture de la roche, la présence de quartz bleu opalescent, ou les relations des roches sur le terrain, prouvent de façon assez concluante que ces roches sont intrusives.

A 1,000 pieds à l'Est de la plaque No 26 sur la ligne intercantonale Bourlamaque-Louvicourt, il y a une roche intrusive (?) basique à grain moyen ou gros qui affleure sur une étendue mesurant 1,200 pieds sur 400 pieds; la plus grande dimension a la même orientation que la direction régionale, un peu au Nord de l'Est. Les relations sur le terrain n'apparaissent pas clairement. Hawley fait mention de cette roche (2) à laquelle il donne le nom de 'diorite diabasique'.

Syénite.- Dans l'angle Nord-ouest du lot 38, rang IV du canton de Louvicourt, il y a deux petits affleurements de syénite à hornblende, massive, équigranulaire, à grain moyen.

Diabase.- Il y a une diabase d'apparence fraîche, à grain fin, qui affleure sur le côté Ouest de l'affleurement situé à la plaque No 27 sur la ligne centrale Est et Ouest du canton de Louvicourt.

DESCRIPTION DES TERRAINS MINIERS

Les travaux de prospection dans la région furent peu considérables au cours de l'été 1938. Une compagnie, Louvre Gold Mines, Limited, fit de l'exploration par sondages

(1) Serv. Mines, Qué., Carte No 167.

(2) Serv. Mines, Qué., rapp. ann., 1930, pt C, p. 103.

au diamant, mais la plupart des autres détenteurs de claims n'exécutèrent pas de travaux ou ne firent qu'une petite somme d'exploration en surface.

Louvre Gold Mines, Limited détient un groupe de 61 claims dans la partie Nord-est de la région. Les résultats des travaux d'exploration effectués antérieurement sur ces terrains ont été publiés de temps à autre dans les rapports annuels du Service des Mines (1). Au cours de sondages au diamant pratiqués récemment sur les claims A-35734 et 35729, on a rencontré des intersections de veine aurifère dans deux trous espacés d'à peu près 1,000 pieds. Les veines sont dans la granodiorite laminée et minéralisée, près de son contact avec la roche verte. On se prépare à faire d'autres travaux afin de vérifier si les deux intersections sont bien dans une zone de broyage Est et Ouest continue. Les teneurs d'or relevées dans ces trous (No 27 et No 28) sont comme suit:

	<u>Largeur</u>	<u>Valeur à la Tonne</u>
Trou No 27	----- 2.5 pieds	\$ 1.05
	----- 1.4 "	\$14.35
	----- 0.7 "	\$2.10
	----- 0.6 "	\$109.55
Trou No 28	----- 2.2 "	\$24.15

Val d'Oro Mines, Limited fit des travaux d'exploration systématiques en surface sur un groupe de 21 claims (A-57585 à A-57605) situés dans la partie Ouest centrale du canton de Louvicourt. On a rencontré à plusieurs endroits sur les terrains de cette compagnie des roches laminées dans une direction Est et Ouest, minéralisées, aurifères, et on les a groupées provisoirement en quatre zones numérotées, du Nord au Sud, 1, 2, 3 et 4. Les renseignements disponibles sur deux de ces 'zones' proviennent de mises à nu faites dans une seule tranchée sur chaque zone. On a reconnu le caractère des deux autres zones en pratiquant des tranchées à différents points suivant la projection de la direction, sur des longueurs de 2,500 pieds et 1,800 pieds respectivement. Des échantillons recueillis ici et là sur ces deux zones ont révélé à l'analyse, rapporte-t-on, de faibles teneurs d'or; mais un étroit filonnet de quartz mis au jour dans une tranchée sur la zone No 1 renferme des teneurs plus élevées, et un échantillon recueilli à cet endroit par M. W.N. Asbury, du Service des Mines de Québec, renfermait une teneur de \$15.40 d'or à la tonne sur une largeur de 6 pouces. De la zone No 3, mise au jour dans une seule tranchée, on rapporte que des échantillons de porphyre quartzifère minéralisé ont donné de \$0.28 à \$8.96 d'or à la tonne, et deux échantillons en éclats pris au marteau par M. W.N. Asbury, sur des largeurs de trois pieds, furent divisés en quartiers, analysés et vérifiés. Le fait que deux des analyses donnèrent \$11.27 et \$8.96 par tonne, tandis que les autres ne rendirent que des traces, indique que les teneurs d'or sont distribuées fort irrégulièrement.

Dans la zone No 2, on rapporte avoir pris plusieurs échantillons en rainure, dont l'un contenait \$8.40 d'or à la tonne sur une largeur de trois pieds. Un échantillon taillé par W.N. Asbury ne renfermait que \$0.42 d'or à la tonne, mais il est cependant possible que ce dernier échantillon n'ait pas été cueilli au même endroit que celui qui donna \$8.40 à la tonne.

Valbec Exploration, Limited détient dix claims dans la partie Ouest du canton de Louvicourt, au Sud du groupe Val d'Oro.. Ces claims font partie des terrains décrits par Hawley (2) alors qu'ils étaient détenus par Obaska Mines, Limited. L'exploration en surface effectuée sur le claim A-80240 a révélé l'existence d'une zone minéralisée dans les roches vertes. On rapporte que les analyses d'échantillons tirés de la zone ont donné des résultats encourageants. Le lieu et l'inclinaison des divers trous de sonde pratiqués par les détenteurs antérieurs indiquent que ces trous doivent avoir pénétré en profondeur, le prolongement de la zone minéralisée dont il s'agit, mais nous n'avons pas de renseignements précis sur les résultats des sondages.

Orcour Gold Mines, Limited détient un groupe de 25 claims, numérotés de A-60967 à 60985, dans la partie centrale du canton de Louvicourt. Une épaisse couche de drift cache la roche de fond presque partout sur ce groupe, mais il y a de petits affleurements sur les claims A-60976 et 60965, le premier dans l'angle Nord-ouest du groupe de claims et le second sur la limite Est. Sur chacun de ces affleurements on a suivi des zones minéralisées sur de courtes distances par des tranchées Est et Ouest. Les excavations faites pour atteindre la roche de fond à d'autres endroits sur le groupe de claims furent infructueuses.

(1) Serv. Mines, Qué, rapp. ann., 1931, pt B, pp 109-110; 1932, pt. B, pp. 17-21; R.P.No 116, 1936, p. 62.

(2) Serv. Mines, Qué, rapp. ann., 1930, pt. C, p. 103.